

LA BANQUE DES MARCHANDS

Rapport satisfaisant des Directeurs.

Discours de M. Hague.

Il parle de la Situation et de la Perspective du Commerce, de la Situation du Pays et des Causes des Troubles dans les affaires.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque des Marchands du Canada a eu lieu, avant-hier à midi, dans la salle du conseil de cette institution. Étaient présents: M. Andrew Allan, Sir Joseph Hickson, MM. Jonathan Hodgson, Hector Mackenzie, T. H. Dunn (Québec), J. P. Dawes, John Cassils, John Crawford, John Morrisson, J. H. R. Molson, T. D. Hood, capitaine W. H. Benyon, James Williamson, M. S. Foley, James O'Brien, F. S. Lyman, William Francis, M. Burke, James Gardner, capitaine Ritchie, John McConnell et J. S. Murray.

L'assemblée a été ouverte par le Président, M. Andrew Allan, qui a pris place au fauteuil, et a prié M. John Gault d'agir en qualité de secrétaire.

Le Président soumet alors le rapport des Directeurs comme suit :

Les résultats des affaires de l'année n'ont pas été aussi favorables que ceux de l'année dernière.

Néanmoins, les actionnaires comprendront, sans nul doute, que l'année qui vient justement de finir a été pour le commerce exceptionnellement défavorable et laissant généralement peu de

profit non seulement pour les banques mais pour presque toutes les branches du commerce du pays.

Les bénéfices nets de l'année après paiement des charges, rabais sur escomptes, intérêts sur dépôts et après provision faite pour créances mauvaises ou douteuses se sont élevés à \$551,849.51

La balance rapportée de l'année dernière, finissant le 31 mai 1894 était de..... 5,428 28

Faisant un total de..... \$557,277.79

Dont il a été disposé comme suit :

Dividende No 52, au taux de 8 pourcent, par an..... \$240,000

Dividende No 53, au même taux..... 240,000 \$480,000.00

Augmentation du compte contingent..... 20,000.00

Laissant une balance au crédit du compte de Profits en surplus de..... 57,277.79 \$557,277.79

Les actionnaires voudront bien remarquer que les Profits réalisés cette année, se sont élevés à près de neuf et un quart pour cent du capital.

Bien que les affaires du pays en général aient été languissantes, celles de la Banque se sont bien maintenues dans chaque département, sauf dans celui de la Circulation. Cet important item a montré la plus basse moyenne de chiffres que nous ayons eue depuis un certain

nombre d'années, ce fait est dû en grande partie aux bas prix auxquels ont été cotés presque tous les produits agricoles.

La Banque n'a pas eu à subir de fortes pertes cette année ; néanmoins un certain nombre de petites faillites ont affecté sa clientèle. Parmi ces faillites il en est qui n'ont occasionné aucune perte à la Banque, mais il est impossible d'obtenir le même résultat dans chaque cas.

Le montant total des pertes pour l'année a été toutefois moins élevé que la moyenne. Mais en vue d'une dépréciation possible d'une certaine partie de l'actif, on a pensé préférable au lieu de distribuer le montant total des Profits d'augmenter de \$20,000 le Fonds Contingent. Parmi les pertes de l'année, il en a été une d'un caractère vraiment exceptionnel, c'est celle survenue par suite de la faillite de la Commercial Bank de Terre-Neuve. Ce montant d'ailleurs a été peu élevé.

Le Bureau a décidé d'ouvrir une nouvelle succursale à Hespeler, Ontario, où la Banque a une clientèle considérable qu'il est important de lui conserver.

Toutes les succursales de la Banque ont été inspectées dans le cours de l'année et ses divers employés ont rempli leurs devoirs avec efficacité et fidélité et à la satisfaction de la Banque

Le tout respectueusement soumis.

(Signé) ANDREW ALLAN, Président.

Montréal le 11 Juin 1895.

BILAN DU PASSIF ET DE L'ACTIF AU 31 MAI 1895.

PASSIF		Année précédente	
1. ENVERS LE PUBLIC			
Billets en circulation.....	\$2,352,681 00	\$2,259,012 00	
Dépôts ne portant pas intérêt.....	\$2,135,188 40	2,388,260 32	
Dépôts portant intérêt.....	8,157,448 09	7,362,937 42	
Intérêts dus sur dépôts à date.....	71,608 29	68,728 88	
	\$10,361,304 78		
Balance due aux Banques Canadiennes ayant des comptes de dépôt avec cette Banque.....	651,827 40	556,273 04	
Balance due aux Banques Canadiennes sur comptes courants.....	816 87		
Balance due aux Agences en Grande-Bretagne.....	182,107 47	666,769 44	
Dividende No 53.....	210,000 00	210,000 00	
Dividendes non réclamés.....	2,015 00	1,683 50	
	\$13,796,755 52	\$13,543,661 60	
2. ENVERS LES ACTIONNAIRES			
Capital payé.....	\$6,000,000 00	\$6,000,000 00	
Reserve.....	3,000,000 00	3,000,000 00	
Balance des Profits.....	57,277 79	5,428 28	
Compte contingent.....	9,057,277 79	56,480 00	
	\$22,928,248 31	\$22,605,572 88	
ACTIF.			
Or et argent en caisse.....	\$ 389,759 28	\$ 388,406 32	
Billets de la Puissance en mains.....	897,093 00	1,000,942 00	
Billets et chèques d'autres banques canadiennes.....	649,901 20	575,217 37	

Balance due par d'autres banques canadiennes en compte et sur échanges journaliers.....	98,336 92	72,671 71
Balance due par les banques et les agents aux Etats-Unis.....	346,368 06	506,217 02
Bons du Gouvernement de la Puissance.....	1,089,820 15	1,078,132 45
Bons du Gouvernement Provincial.....		59,312 49
Debtures de chemin de fer et municipales.....	321,510 85	261,199 23
Prêts à demande et à court terme sur actions et obligations.....	1,125,146 85	912,918 85
Total de l'actif immédiatement réalisable.....	4,918,176 31	4,558,000 44
Prêts à terme sur actions et obligations.....	191,528 63	231,286 00
Autres prêts et escomptes.....	16,732,112 00	
Moins réserve pour déduction.....	88,703 19	
	16,643,408 81	16,681,300 62
Prêts et escomptes passés dus (pertes possibles déduites).....	142,875 04	100,002 82
Dépôt au Gouvernement de la Puissance en garantie des billets en circulation.....	159,312 70	159,312 70
Hypothèques, obligations et autres securities, propriété de la banque.....	263,675 02	270,229 37
Immeubles.....	55,162 21	41,902 92
Bâtisses de la banque et mobilier.....	536,868 20	537,283 29
Autres parties de l'actif.....	14,211 39	18,961 81
	\$22,928,248 31	\$22,605,572 88

(Signé) GEORGE HAGUE, Gerant General.

Le Président, alors, propose, secondé par M. Hector Mackenzie :

“ Que le Rapport des Directeurs tel que soumis soit adopté et livré à l'impression pour être ensuite distribué aux actionnaires.”

Le Président donne ensuite la parole au gérant général, M. George Hague sur la situation financière.

DISCOURS DU GÉRANT GÉNÉRAL.

A en juger par ce que nous venons d'entendre, M. le Président, le rapport qui vient d'être présenté à l'assemblée, sera considéré comme très satisfaisant, si l'on tient compte de la situation présente. Mais je suis obligé d'avouer mon désappointement de ce que nous avons réalisé si peu de bénéfices sur un chiffre d'affaires aussi considérable que celui

que nous avons traité. Car bien que nous ayons fait plus de neuf pour cent sur le capital, nous avons seulement réalisé un peu plus de six pour cent sur notre surplus total du capital et de la réserve. Nous avons gagné un peu plus que l'intérêt légal, pur et simple, et en cela nous avons fait à peu près aussi bien que nos voisins, qui toutes accusent à peu près le même taux d'intérêt sur le capital et le fonds de réserve. Mais le fait de dire que les banques ont réalisé tout juste l'intérêt légal équivaut à l'aveu qu'elles n'ont tiré aucun profit du commerce de banque, proprement dit.

Quant à moi, il m'arrive parfois d'être vexé de voir que cette énorme quantité de transactions, se montant à des centaines de millions de dollars par année,

et pour lesquelles nous servons personnellement le public et nous versons l'argent à nos comptoirs, ne nous rapporte qu'une si misérable parcelle de profits.

Je ne perdrai pas mon temps en lamentations sur ce qui peut être inévitable (si cela est inévitable) ; mais il n'est que juste au point de vue des intérêts des banques en général, de signaler le fait. La concurrence entre les banques a été poussée à tel point dans ces dernières années qu'une énorme quantité de transactions, qui entraînent une dépense effective pour les banques, sont faites par elles pour rien.

On a dit que la banque, au Canada, en est arrivée à constituer en quelque sorte un monopole. Si l'on peut qualifier de monopole l'ensemble des opérations par lesquelles trente-huit institu-